



Communiqué de presse – Genève, le 28 juin 2023

Renforcement de gouvernance de la fondation lemania de libre passage avec l'arrivée d'Alexandre de Senarclens et Franca Renzi Ferraro. Nomination d'un nouvel administrateur.

La fondation lemania de libre passage (FLLP) poursuit le renforcement et le développement de ses organes de gouvernance entamés l'année dernière avec la nomination de deux nouveaux membres indépendants, dont une femme, au sein de son Conseil et d'un nouvel administrateur.

A l'issue de sa dernière réunion, le Conseil de fondation est heureux d'annoncer avoir terminé son travail de consolidation avec l'arrivée de deux membres chevronnés et de renom. Alexandre de Senarclens, avocat et député PLR et Franca Renzi Ferraro, directrice de la caisse de pensions des transports publics genevois et ancienne directrice de l'Autorité de surveillance genevoise (ASFIP) viennent d'être nommés au Conseil.

En outre, le Conseil de fondation nomme également un nouvel administrateur à savoir la société neuchâteloise Gestion de Caisse de pensions SA, GCP, basé à Cortaillod. Cette nomination prendra effet au 1^{er} janvier 2024, à l'issue du mandat d'AXA Assurances SA. Pasquale Zarra, Directeur général de la FLLP déclare : « *Je me réjouis de pouvoir collaborer avec GCP dès l'année prochaine et de bénéficier ainsi de sa grande expérience en matière d'administration. Je tiens par ailleurs à remercier AXA Assurances pour son travail de grande qualité apporté tout au long de ces 5 dernière années.* »

Alexandre Michellod, Président du Conseil de la FLLP, souligne : « *Ces évolutions vont permettre à la fondation lemania de libre passage de poursuivre sa croissance de manière pérenne avec GCP tout en s'appuyant sur une organisation transparente et irréprochable en termes de conflit d'intérêt. L'arrivée de Franca Renzi Ferraro féminise également notre organe de gouvernance, qui compte désormais deux femmes sur sept membres. Cumulant les mandats d'administrateur prestigieux, nous sommes également ravis de compter sur les compétences indéniables d'Alexandre de Senarclens.* »

Franca Renzi Ferraro conclut : « *L'indépendance, la transparence et la bonne pratique sont, dans le contexte actuel, des aspects essentiels de notre gouvernance. Ils sont nécessaires à la bonne gestion des institutions de prévoyance sur le long terme.* »

Alexandre de Senarclens est associé dans une étude d'avocats prestigieuse à Genève depuis 2010. Il est spécialisé en droit bancaire et financier, en criminalité économique et en droit des sociétés. Parallèlement à sa longue carrière juridique, il s'est engagé 2003 en politique au sein du futur Parti libéral-radical genevois (PLR). Il siège aujourd'hui en tant que député au Grand Conseil à Genève.

Franca Renzi Ferraro dirige depuis 2008 l'Ecole supérieure en prévoyance professionnelle (ESPP) ainsi que la Fondation de prévoyance des Transports publics genevois depuis 2020. Elle travaille depuis plus de trente ans dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Elle a également dirigé l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du canton de Genève.

La société GCP, **Gestion de Caisses de Pensions SA**, a été fondée en 2007 à Cortaillod. Elle est spécialisée dans la gestion technique et administrative de caisses de pensions, la gestion de pools financiers et de pools de réassurance.



fondation lemania
de libre passage

A propos de la fondation lemania de libre passage – FLLP

La fondation lemania de libre passage est une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse créée en février 2018. Elle a pour but la sauvegarde et le développement de la prévoyance professionnelle au moyen de la gestion commune des avoirs de libre passage qui lui sont confiés. Elle est membre de la plateforme digitale de prévoyance lemania – pension hub.

Contacts

Marielle Morerod
Panemax, Relations presse
mm@panemax.com – T +41 79 607 93 92